

Bob Dernier des Cubs fait une tentative de but volé, alors que Bryan Little des Expos le surveille. Dernier a été retiré sur ce jeu.

Un circuit de Carter aide Lea pour sa 10e victoire

D 1



9 jeunes de la région dans le sillage des grands voiliers

Les 11 membres de l'expédition se sont dit heureux d'être de retour au pays. Au bas de la photo, on reconnaît Nathalie Bernier, une deuxième Nathalie Bernier, Daniel Lemire et Denis Lachapelle. La deuxième rangée est composée tout d'abord des deux responsables, Louida Brochu et Carmelle d'Avignon, de Guylaine Vézina, Manon Dompière, Dominique Guay et Stéphane Jolin. Patrick Mullens, un autre participant était absent lors de la photo.

Ils ont évité la tempête fatale au Marques

A 3

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

la tribune

75e ANNÉE — No 94 — 32 PAGES — 4 CAHIERS

— SHERBROOKE, VENDREDI 8 JUIN 1984 —

(SAMEDI 60) 40¢
52 35 par semaine

Les révélations du député Gilles Grégoire



Une enquête est en cours

— Pierre-Marc Johnson

• Le fonctionnaire impliqué: Grégoire maintient ses allégations



par Norman Delisle
QUEBEC (PC) — Une enquête est actuellement en cours sur certaines des allégations faites mardi dernier dans un document rendu public par le député de Frontenac Gilles Grégoire, a annoncé jeudi le ministre de la Justice Pierre-Marc Johnson.

Le ministre répondait pour la première fois à des questions à l'Assemblée nationale sur le document déposé par le député Grégoire.

"L'enquête suivra son cours comme elle doit être faite. Les vérifications et les enquêtes nécessaires seront faites", a dit le ministre à

une des questions posées par le député Claude Ryan.

L'enquête portera notamment sur les faits allégués par le député de Frontenac concernant l'administration de la justice, c'est-à-dire que des témoins se seraient parjurés et auraient été manipulés par la police.

M. Johnson fera rapport mais les faits recueillis lors de l'enquête ne seront pas nécessairement rendus publics, surtout s'ils pouvaient constituer un élément de preuve à être soumis aux tribunaux, a expliqué le ministre.

Par ailleurs, en réponse à d'autres questions, M. Johnson a nié qu'un haut fonctionnaire du ministère de la Justice ait de quelque façon exercé des pressions sur l'avocat de M. Grégoire, lors du procès.

M. Grégoire qui était présent en Chambre lors de l'incident, a bondi.

"Je n'ai pas prétendu que ce haut fonctionnaire est relié au ministère de la Justice. Si le ministre veut savoir le nom du haut fonctionnaire en question, il n'a qu'à demander à son collègue, l'ancien ministre de la Justice", a dit M. Grégoire en désignant le député de Chicoutimi, Marc-André Bédard.

Débat

Comme l'opposition libérale n'avait pas encore posé de question de-

puis deux jours au ministre de la Justice sur le rapport Grégoire, c'est un péquiste, Maurice Dupré, de Saint-Hyacinthe, qui a amené le sujet sur le parquet.

M. Dupré a demandé quelles mesures le ministère entendait prendre suite aux "graves accusations portées contre l'appareil judiciaire" dans le document du député de Frontenac.

Le ministre Johnson a répondu que le document Grégoire "soulevait un problème de fond: l'indépendance réciproque des trois pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif".

"Le pouvoir judiciaire doit être respecté à l'égard de son indépen-

dance comme à l'égard de ses comportements", a dit le ministre.

"Il faut, par respect pour l'indépendance du système judiciaire et de la magistrature, ne pas évoquer et ne pas revenir ici sur ce qui relève de la magistrature. Les juges ont cru bon jusqu'à maintenant de commenter ou de ne pas commenter ce sujet. Je dois respecter ces décisions", a-t-il poursuivi.

Le ministre estime par ailleurs que si les députés continuent à se servir de l'immunité parlementaire pour faire état de certains dossiers de cette nature, "c'est l'ensemble du système de la justice et de la qualité des relations qui existent dans une société démocratique qui peuvent être mis en cause".

Sommet de Londres: relations Est-Ouest au coeur des débats

LONDRES (PC) — La question des relations Est-Ouest a mobilisé hier les discussions de la première rencontre des sept leaders des pays industrialisés où le premier ministre Trudeau a proposé et réussi à faire accepter le principe d'une déclaration distincte sur l'importance de maintenir le dialogue avec le bloc soviétique.

C'est ce qu'ont fait savoir hier soir des sources canadiennes tandis que dans la délégation britannique on insistait plutôt sur la probabilité d'une autre déclaration parrainée, celle-là, par le président américain Ronald Reagan, qui porterait sur les "valeurs démocratiques" partagées par les pays occidentaux.

Hier soir, M. Trudeau a soumis à

ses vis-à-vis une ébauche de texte mettant en valeur l'importance de préserver le dialogue entre les deux blocs, qui reprend quelques-uns des 10 points qu'il avait mis de l'avant lors de sa mission en faveur de la paix.

Toutefois cette initiative de paix ne fut pas formellement mentionnée, pas plus que ne fut évoquée la suggestion canadienne d'un sommet réunissant les cinq nations nucléarisées.

Quand à la déclaration sur les valeurs démocratiques qui semblent avoir été pilotée par les États-Unis, elle devait cette nuit être figinée par les hauts fonctionnaires pour être soumise aujourd'hui aux leaders.

• Accueil typiquement "british"

C 10

De source britannique, le président Reagan aurait préféré que les deux questions, relations avec l'Est et valeurs démocratiques, soient parties d'un même texte, ce que n'ont pas endossé les autres chefs d'Etat.

Divergences

Les divergences de vue entre la France et les États-Unis sur les causes de l'endettement des pays

du tiers-monde et les remèdes à y apporter ont été l'un des principaux thèmes abordés au cours d'un tête à tête de près de 45 minutes qu'ont eu, jeudi soir à Londres, les présidents François Mitterrand et Ronald Reagan.

Au cours de cette conversation, le président français a mis l'accent sur la nécessité de trouver des réponses globales à l'aggravation de l'endettement des pays en dévelop-

O'Bront et Salvail reconnus coupables

FORT LAUDERDALE (PC) — William O'Bront et Marcel Salvail, ainsi que deux co-accusés, ont été reconnus coupables, hier, à Fort Lauderdale, en Floride, de tous les chefs d'accusation qui pesaient contre eux, en rapport avec une affaire de trafic de drogue.

Marcel Salvail qui a subi son procès sous trois chefs d'accusation, risque neuf ans de prison tandis que William O'Bront, pour 12 chefs d'accusation, risque 60 ans.

Les deux co-accusés, Laurent Parenteau et Seymour Plassner, sont passibles respectivement de peines de neuf ans et de 54 ans de prison.

Les réactions ont été discrètes dans la salle d'audiences mais les épouses de certains des accusés n'ont pu retenir leurs larmes.

Le juge évaluera plus tard les sentences et la décision sera prise d'ici quelques jours.

bonne journée!



la tribune

TEMPERATURE
CHAUD: 19 — 30° C.
DEMAIN: VARIABLE

C-6

Le Chinois Salvail est à la veille d'avoir les yeux en amendes.



Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS D-5
- DECES C-9
- DE TOUT DE TOUS C-6
- FINANCE B-4
- PETITES ANNONCES C-2
- ROMAN C-8
- SPORTS D-1
- VIVRE EN '84 C-1

Travaux pour le gaz naturel

Pas question de revivre les problèmes de l'an passé

— le directeur de Gaz Inter-Cité
A 3

3,5 millions \$ à Orford

Un grand pas accompli

— Réjean Beaudoin
A 4

10 ans à Christian Nault pour agression sexuelle

A 9



Négociations publiques

Réforme en place avant la prochaine ronde

— Michel Clair

- Temps idéal
- Droit de grève maintenu

B 1

La source du mécontentement des policiers de la SQ

Coupsures dans le fonds de pension?

par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE — Au pire, des coupures au niveau du fonds de pension de même que le resserrement de certaines primes.

Au mieux, le maintien des clauses actuelles dans la plupart des domaines couverts dans le contrat éché depuis la fin de l'année 1983.

C'est en gros ce qui achopperait dans les négociations entre le gouvernement et les membres de l'Association des policiers provinciaux du Québec au sujet du renouvellement d'un contrat de travail.

Il semble, toujours selon des informations que l'on doit gruger ici et là, que l'on ne toucherait pas aux salaires actuellement en vigueur — surtout que chez la plupart des corps policiers il est davantage question d'augmentations même légères que de coupures ou de statu

sujet des propositions de l'employeur vu que l'on se refuse à des commentaires sur le sujet.

Hier, tel que suggéré la veille, les agents de la SQ qui se sont présentés au travail l'ont fait en pantalon "jeans". Le mot d'ordre sur le non-rasage a été moins suivi... peut-être parce qu'il faisait trop humide pour se laisser agacer le visage à cause d'une barbe d'une coupe de jours!

L'article paru en manchette de

l'édition de La Tribune, hier, n'a pas eu l'heur de plaire à certains policiers qui craignent s'attirer les foudres de la population ou que ces informations sèment de la crainte parmi les citoyens.

Ils assurent que la protection du citoyen demeure pour eux la priorité et que les gens qui croient pouvoir adopter tous les comportements sur les routes pourraient avoir des surprises désagréables puisque les moyens de pression

quo — et que l'on ne couperait pas dans les congés.

Les coupures que l'on propose au sujet du fonds de pension demeuraient le principal obstacle à des négociations plus souples et seraient la source du mécontentement général des membres de l'A.P.P.Q. qui ne sont pas prêts d'accepter de la "chirurgie" dans ce domaine.

Il est toutefois extrêmement difficile d'obtenir des précisions au

pourraient être levés à n'importe quel moment.

Toutefois, dans l'article publié hier, il semble que la majeure partie des informations visaient juste sauf en ce qui concerne le montant non-perçu des amendes qui serait de 300 000 \$ par semaine et non par jour.

Pour le reste, la description de l'escalade des moyens de pression serait un portrait assez fidèle d'une réalité vécue au sein du corps policier provincial depuis la mi-mai.

Faits divers

• Vol d'une auto et embardée

En fin d'après-midi, hier, des individus ont volé une automobile dans la cour du Marché Clément, rang 7 de St-Elie d'Orford.

Mauvaise manœuvre, trop grande vitesse, nervosité... peu importe, les voleurs ont perdu le contrôle du véhicule à la rencontre du rang 7 et du Chemin du Cimetière. L'embardée les a obligés à abandonner le véhicule et à prendre la fuite à pied.

Les patrouilleurs de la SQ de Sherbrooke ont ratissé le secteur dans le but de retracer les suspects. Les efforts sont demeurés vains.

• A un poil de l'arrestation

Un cambrioleur qui avait pénétré dans les locaux des Chevaliers de Colomb, rue Hertel, un peu avant quatre heures du matin, hier, a passé à un poil de l'arrestation.

Les patrouilleurs qui ont été dépêchés sur les lieux n'ont pas mis de temps à repérer le passage par lequel s'était glissé le cambrioleur pour entrer dans la bâtisse.

Un des policiers en a fait autant. Profitant d'un climat de noirceur opaque, le voleur a pris la fuite par une autre issue passant à une dizaine de pieds tout au plus du policier.

Les patrouilleurs ont passé et repassé au peigne fin le secteur mais en vain.

Le voleur aurait pris la fuite avec une somme de 150 \$ environ.

Deux autres vols ont été portés à l'attention des policiers au cours de la nuit, un dans une cantine à l'Hôtel-Dieu, rue Bowen, où l'on a constaté un vol de quelque 300 \$ de même que le vol d'un radio-cassette dans un appartement de la rue Galt ouest, article d'une valeur de plus de 200 \$.

• Traînait-il son parcomètre?

Lors d'un remorquage d'une "minoune", hier, les policiers municipaux ont découvert dans le coffre-arrière de la voiture un parcomètre qu'ils ont saisi.

L'individu, pour expliquer la possession de cet objet un peu encombrant, a simplement répondu qu'on lui en avait fait cadeau.

Les policiers ont donc saisi l'instrument qui proviendrait de l'extérieur de la ville.

L'histoire ne dit pas si l'individu s'en servait pour échapper aux contraventions pour parcomètre expiré en utilisant toujours le même 0.25 \$ qu'il puisait dans la petite banque du parcomètre!

• Cours sur le règlement municipal

Les pompiers de Sherbrooke ont mené une brève intervention sur la rue St-Louis, hier matin, pour un feu à ciel ouvert.

Une dame faisait brûler des branchages dans un foyer à l'extérieur.

L'opération n'a quand même pas été du tout cuit puisque la dame a demandé à voir l'article du règlement municipal en question.

On a donc mandaté sur les lieux le lt-inspecteur Léopold Bourque avec la bible du parfait citoyen qui a montré noir sur blanc l'article interdisant tout feu à ciel ouvert.

Après cette démonstration, la dame a permis aux pompiers d'utiliser le boyau d'arrosage du jardin pour éteindre le feu.



Un homme de 53 ans s'est jeté dans la rivière Saint-François hier à partir du pont Joffre.

• "Je vais recommencer. La prochaine fois, je ne me manquerai pas"

SHERBROOKE (psj) — A peine sorti des eaux de la rivière Saint-François dans lesquelles il s'était jeté à partir du pont Joffre, un homme de 53 ans a déclaré aux policiers venus le secourir: "Je vais recommencer. La prochaine fois, je ne me manquerai pas."

L'homme s'était jeté à l'eau devant plusieurs témoins. Il était

12h54 quand l'appel a été reçu au quartier général de la rue Marquette.

Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, l'homme qui avait par lui-même regagné la rive était déjà sorti de l'eau.

Il a été transporté au Centre hospitalier de Sherbrooke afin qu'il soit hospitalisé à l'unité des soins psychiatriques.

Au palais de justice

• La lame déviée par un calepin

SHERBROOKE — Le constable Roméo Couture de la PJ a raconté hier que son calepin de notes avait fait dévier la lame du couteau à viande qui a transpercé la poche gauche de sa chemise le 23 avril alors qu'il répondait à un appel à l'aide.

Il témoignait à l'enquête préliminaire de Pierre Gingras, âgé de 35 ans, qui est inculpé de tentative de meurtre à son égard et à celui du constable Roger Beaugard.

M. Couture n'a heureusement subi que des égratignures à l'estomac. La preuve a révélé que la police avait été mandatée pour expulser le prévenu du domicile de son ancienne épouse lorsqu'elle a été accueillie à coups de couteau.

M. Beaugard a aussi subi des coupures à l'aîne et à une cuisse en défendant son confrère.

Après cet accueil, M. Beaugard a dégainé son arme pour se protéger mais il a préféré reculer lorsqu'il a constaté que Gingras s'avançait encore vers lui.

Les policiers ont alors essayé de le désarmer avec leur matraque et il a finalement lancé son couteau sur un mur.

Gingras a été maîtrisé en fin de compte et la police a trouvé dans sa ceinture un couteau à steak.

Cette preuve a été suffisante pour sa citation à son procès devant un jury à l'automne.

Le défenseur Michel Beauchemin a tenté d'obtenir la remise en liberté de son client qui était prêt à rester chez sa mère, à ne pas revoir son ancienne femme et même à ne pas prendre un coup s'il sortait de prison.

Le procureur François Lapointe s'est objecté à sa libération en disant que les policiers avaient été chanceux de ne pas se faire tuer.

Le magistrat Laurent Dubé n'a pas donné suite à sa motion en expliquant qu'il n'était pas convaincu que Gingras voulait régler son problème de boisson.

• Peur bleue d'un expert en karaté

SHERBROOKE — Jacques Arbec a raconté au tribunal hier qu'il s'était sauvé à Miami en 1979 parce qu'il avait une peur bleue d'être obligé de témoigner contre un chinois expert en karaté et de recevoir une sentence pour un vol avec violence à Calgary.

En décembre, il a rencontré le directeur de police Richard Tremblay, qui participait à une émission de télévision en Floride, et il lui a recommandé de revenir au Canada pour régler ses problèmes avec la justice.

Arbec, âgé de 28 ans, qui était obligé de travailler en cachette à Miami, est donc revenu ici le 8 avril.

Le défenseur Marc Montplaisir a plaidé que son client avait accepté d'être détenu même s'il n'y était pas obligé parce qu'il désirait se mettre en règle avec la loi.

Il a dit qu'Arbec veut s'inscrire à l'université de Sherbrooke pour l'automne, attend l'arrivée de sa blonde vénézuélienne et veut travailler ici.

Pour Me Montplaisir, son client est complètement réhabilité.

Arbec a admis sa participation au vol qualifié de Calgary commis par les fameux chinois, qui avait fait des passes de karaté à la victime, pendant qu'il l'attendait sa sa voiture et son défaut de se présenter à son enquête préliminaire.

Me Montplaisir a suggéré que des travaux communautaires seraient suffisants dans un tel cas tandis que le procureur François Lapointe a demandé de leur ajouter une probation.

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a sursis à la sentence d'Arbec pendant deux ans et lui a imposé 120 heures de travaux.

• Il aurait préféré deux ans

SHERBROOKE — Michel Laverdière a manifesté le désir hier d'être condamné à deux ans de pénitencier plutôt que d'avoir à purger 18 mois de prison sous prétexte qu'il pourrait apprendre un métier.

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix lui a expliqué qu'il ne voulait pas prendre le risque de l'envoyer avec les durs de durs alors qu'il manifeste l'intention de s'amender.

Laverdière, âgé de 21 ans, a donc écopé d'une peine de 15 mois avec recommandation de séjour à Waterloo où il pourra justement apprendre un métier.

Le défenseur Michel Beauchemin avait pourtant expliqué à son client qu'il existe d'autres endroits que le pen pour s'instruire.

Laverdière s'était reconnu coupable de deux vols qualifiés à l'égard de chauffeurs de taxi vers le 1er avril alors qu'il se trouvait sous le coup d'une probation.

Le premier avait été commis à l'égard de M. Serge Morin, qui s'était volé 33 \$ à la pointe du couteau, et le second contre M. Denis Demers, 150 \$ et son véhicule.

Au surplus, M. Demers a été forcé de conduire le prévenu et son complice dans un club de la métropole où ils lui ont offert un verre à ses frais.

Me Beauchemin a rappelé que son client avait expliqué au premier chauffeur qu'il n'avait pas mangé depuis trois jours.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLI-REPORTAGE CONCOURS
 PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

BINGO rapido

la tribune

1,075\$ A GAGNER

2 MARATHONS CONSÉCUTIFS

Les gagnants doivent appeler à 563-1818

1er MARATHON - CARTE BLEUE

MONTANT A GAGNER 500\$

NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT

AVEC LE NO i-29 PUBLIE JEUDI LE 7 JUIN 1984

CONSERVEZ VOTRE CARTE POUR LE 2e MARATHON QUI DEBUTERA MARDI, LE 12 JUIN 1984

10210

la tribune Courrier de deuxième classe Enregistrement No 1539

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué. Tel.: 569-9201, J1K 2N8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ
 Président et Editeur

JEAN VIGNEAULT
 Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT
 Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ
 Directeur du service du tirage

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camions et routes motorisées, 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$13.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Téléphone: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201
 Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

carnet **King wellington**
 RÉDIGÉ EN COLLABORATION

Les gens qui ont assisté à une des audiences de la Cour des sessions de la paix, cette semaine, ont appris que de **Normand Lambert** et de **Réal Charest**, le dernier n'était peut-être pas plus grand que le premier... mais qu'il avait lui aussi des qualités certaines allant de la racine de ses cheveux à l'ongle du gros orteil...

— O —

L'incomparable **Fernand Donahue** dont le physique ne cesse d'acquiescer de la prestance vient de changer de tailleur... il fera désormais affaires avec les tailleurs de parachute de l'armée canadienne pour trouver chausure à son pied et habit à sa mesure...

— O —

Ce n'est pas concernant son échelon salarial mais plutôt son échelon au niveau de l'âge que le conseiller **Roger Gingues**, dont c'était l'anniversaire de naissance dimanche dernier, a voulu taquiner le directeur général **Roch Létourneau**... l'élus du quartier Est aimerait bien savoir d'ailleurs si le plus haut fonctionnaire de la Ville a "50, 51 ou 62 ans..."

— O —

Le conseiller **Antonio Pinard** est heureux qu'enfin les travaux sur les rues Galt et Pacifique se concrétisent... et il ne se gêne pas pour dire à tous ceux qui veulent l'entendre que "ce n'est pas une promesse d'élection..."

— O —

Le ministre de la Justice **Pierre-Marc Johnson** a manifesté son appréciation à l'égard de **Gérard Bessette** pour ses initiatives en faveur des justiciables du district de St-François... l'une d'elles consistait à ouvrir les greffes du palais de justice en soirée pour accommoder les citoyens... il s'agissait là d'une première au Québec...

— O —

André Richard est un mordu du cinéma... il a attendu pendant deux jours à la porte d'un cinéma pour assister à la projection de **Indiana Jones** et le Temple of Mood...

— O —

Me **Marc Vaillancourt** appréhende la pousse des légumes dans son potager parce qu'il ne sait pas quelles graines il a semées ni où il les a semées...



La Quotidienne 3 8 1 — 3 6 6 8

Isolation

Clément Fortier & Associés

Isolation Plâtre et stucno Système de plafonds acoustiques et de murs secs Nouveaux utilisons l'isolant "RED TOP"

965, rue Panneton Sherbrooke, Qué. J1K 2B3 (819) 563-8333

102100

Les travaux pour le gaz naturel dans le Nord et l'Est

Pas question de revivre les problèmes de l'année passée

— le directeur régional de Gaz Inter-Cité

par François Gougeon

SHERBROOKE — En mettant de l'avant, la semaine prochaine, les travaux de pénétration du gaz naturel dans les quartiers Nord et Est, la société Gaz Inter-Cité Québec n'entrevoit "aucunement les problèmes de l'année passée".

"Cette année, les travaux vont déborder beaucoup moins les gens. Ce sera fort différent de l'an dernier", a assuré hier le directeur régional de cette entreprise, M. Michel Bergamin, qui soumettra lundi, au conseil de ville de Sherbrooke, pour fin d'approbation, les plans de la réalisation envisagée pour la deuxième phase du projet.

Et dès le lendemain, mardi, débutera l'opération d'ouverture de tranchées dans les

rues, pour la mise en place de la canalisation. L'objectif est de terminer les travaux pour la deuxième semaine de septembre, pour ne pas revivre la situation de l'an dernier, alors qu'il se faisait encore du creusement la deuxième semaine de novembre.

Après l'Ouest, où d'ailleurs on parachèvera cette année l'ouvrage entrepris l'an dernier (dans le secteur résidentiel), mais où le chantier sera passablement réduit, Gaz Inter-Cité, avec un bud-

get de quelque 7,5 millions \$, se lance donc à l'assaut des quartiers Nord et Est, dans le but de doubler son réseau de distribution qui fait actuellement près de 40 kilomètres.

Dans le quartier Nord, le secteur compris par les travaux est délimité grosso modo par les rues Wilson, King ouest, Queen et Prospect. Certains rues, plus à l'ouest, où les développements domiciliaires ne comptent que quelques années, ne sont pas prévues. On prévoit également prolonger le réseau dans quelques rues comprises entre les rues King et Montréal.

Dans le quartier Est, c'est le territoire délimité en gros par les rues King est-Papineau, 13e Avenue, Cha-

lifoux et Bowen qui sera éventuellement relié au réseau du gaz naturel.

Enfin, à Lennoxville, un très petit chantier de construction sera ouvert, ne touchant que quelques rues.

Minimiser l'impact

A tous ceux qui, à peine revenu du cauchemar de l'an dernier, dans l'Ouest, appréhendent une série de problèmes en rapport avec ces investissements, M. Michel Bergamin affirme que tout a été prévu afin de minimiser l'impact, tant pour les résidents que les automobilistes.

"Cette année, ce sera très différent de 1983, dit-il. Tout d'abord, l'an dernier, les travaux avaient débuté

le 1er août, pour prendre fin à la troisième semaine de novembre. Il y avait donc eu des travaux d'hiver; ce qui ne sera pas le cas en 1984 car notre objectif est de terminer pour la deuxième semaine de septembre. Aussi, l'an dernier, comme nous partions à zéro, il s'agissait de mettre en place le gazoduc, toutes les grosses infrastructures de base. Cette fois-ci, à part Portland, ce sera de la petite canalisation. En outre, les travaux ne seront pas éparpillés aux quatre coins de la Ville; nous procéderons cette année, grâce à un entrepreneur qui possède une solide expertise, par cellules; c'est-à-dire que nous entreprendrons de petits secteurs à la fois, pas-

sant d'une étape à l'autre quand tout sera terminé pour une section donnée."

Muni de cette assurance, M. Bergamin fait d'autre part remarquer que 1984 constituera la fin des travaux majeurs. Pour 1985 et les années à venir, maintenant que Gaz Inter-Cité a réalisé pratiquement l'ensemble de ses objectifs auprès des compagnies et institutions (95 pour cent des usines et toutes les écoles et hôpitaux, sauf le CHUS, ont signé des ententes) de la Ville, cette société s'attaquera au marché commercial et résidentiel. Dès lors, les travaux de branchement au réseau dans ce dernier cas passeront pratiquement inaperçus, estime M. Bergamin.



"Cette année, ce sera fort différent de l'an dernier", a assuré le directeur régional Michel Bergamin.

1ère station pour les véhicules à l'automne?

SHERBROOKE (FG) — Une première

station de compression de gaz naturel, réservée aux véhicules, devrait voir le jour à

Sherbrooke, à l'automne.

C'est là le projet présentement à l'étude et dont l'existence a été révélée hier par M. Michel Bergamin, directeur régional pour l'Estrie de Gaz Inter-Cité; une société qui, dans ce projet, serait associée à la compagnie Gaz naturel comprimé, pour la distribution et non l'opération de la station.

On projette la construction de cette station sur la rue King.

Des expériences tenues à Québec et Trois-Rivières permettent de croire, a expliqué M. Bergamin, que l'initiative aurait de bonnes chances de succès à Sherbrooke.

Aucune compétition entre Gaz Inter-Cité et Hydro-Sherbrooke

SHERBROOKE (FG) — "Il n'y a pas de compétition entre nous et Hydro-Sherbrooke. Nous poursuivons un objectif commun, complémentaire, celui d'améliorer notre bilan énergétique par le remplacement du pétrole."

chacun une part importante du marché à conquérir", dit-il, faisant remarquer que l'objectif du bilan énergétique au Québec est d'en arriver à ce que le gaz naturel représente 18 pour cent de la facture totale, l'électricité, 45 pour cent et le pétrole, le reste; incluant dans ce dernier cas les véhicules. "Vraiment, il n'y a pas de compétition entre les deux formes d'énergie, relance-t-il, car là où il y a l'électricité, même chez de très gros consommateurs, nous ne faisons aucune intervention."

"Dans le cas du gaz naturel, notre décision d'y implanter un réseau dans la région de l'Estrie, en devançant les travaux d'un an (l'échéancier initial parlait de 1984 pour le lancement de l'opération) entraînera — et cela commence déjà à paraître — un avantage considérable, tant sur le plan économique qu'environnemental", rajoute M. Bergamin.

"Au niveau économique, l'argent épargné pour la consommation d'énergie par les entreprises ayant passé du mazout au gaz naturel est de l'argent qui restera ici, qui pourra servir à des investissements. Également, le fait qu'on retrouve maintenant en Estrie un réseau de gaz naturel est un élément très positif dans la promotion industrielle. Pour l'environnement, c'est bien simple: on ne parlera plus à l'avenir de déversement de 'bunker' dans les cours d'eau."

En modifiant les pièces d'un moteur à essence, il est possible d'aménager des réservoirs de gaz naturel comprimé; ce qui est ici très différent des véhicules propulsés au gaz propane.

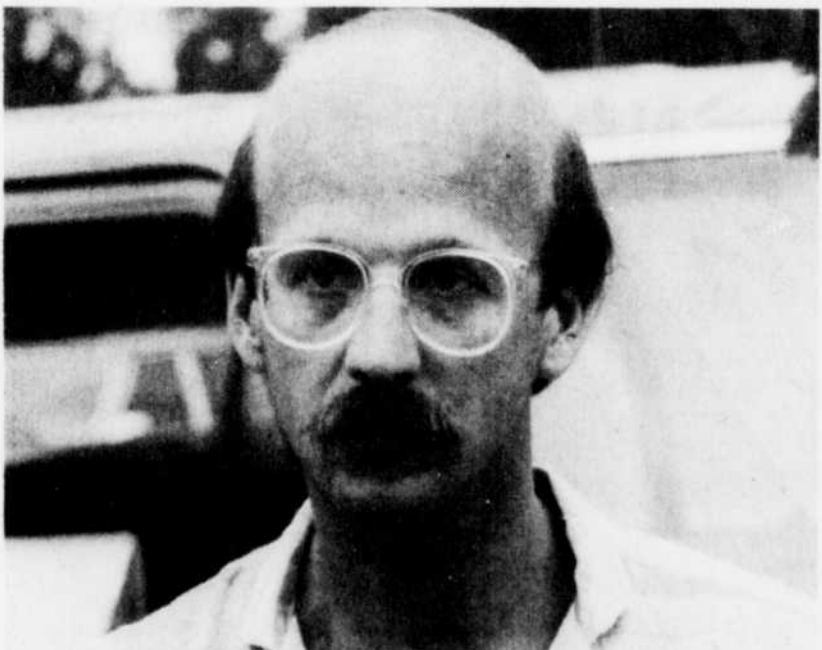
"Les réserves de gaz naturel comprimé, qui ne sont pas plus grosses que les réservoirs à essence, offrent toute la sécurité nécessaire.

En raison des normes fixées par les gouvernements, c'est même plus sécuritaire que les réservoirs à essence des véhicules", a noté M. Bergamin.

"L'autonomie des véhicules demeurera la même et quant à l'économie, elle est d'environ 50 pour cent par rapport au prix de l'essence", a-t-il émis.

Ils évitent la tempête fatale au Marques

Neuf jeunes de la région ont suivi les traces des grands voiliers



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

"Nous n'avons pas été pris dans la tempête qui a coulé le Marques", de dire M. Louida Brochu.

SHERBROOKE — Bronzés par le chaud soleil des îles et le vent de la mer, neuf jeunes de la région, accompagnés de deux adultes, sont arrivés hier soir vers les 19 heures d'un voyage d'une durée de près de trois semaines en Martinique et aux Bermudes.

Partis d'Halifax hier matin pour Montréal et ensuite Sherbrooke, les "grands voyageurs" estriens en avaient long à dire sur leur expérience en mer. C'est sur le RARA-AVIS, un bateau dont le nom signifie "oiseau rare" que les 11 personnes ont vécu pendant 19 jours. Deux autres voiliers, le Bel Espoir II et l'Elinor, participaient à cette randonnée, qui entrainait dans le cadre du projet Cap-Espoir, projet qui permet aux gens de vivre une expérience de groupe. Les trois navires ont suivi les grands voiliers pendant une partie de leur périple.

Le Marques

Le fait saillant de ce voyage demeure, aux dires d'un des

deux responsables du groupe, M. Louida Brochu, le retour de l'expédition. "Nous n'avons pas été pris dans la tempête qui a coulé le Marques. Nous sommes partis le lendemain de la tempête, soit le samedi. On a su que le bateau avait coulé par la radio", racontait M. Brochu. "Pendant le voyage, bien que le gros de la tempête était passé, il y avait à certains moments des vagues de six à sept mètres de haut. Pendant deux jours et demie, les jeunes ont été malades à cause de la houle. Il fallait se tenir après notre lit. Personnellement, je suis tombé deux ou trois fois en bas du mien" expliquait M. Brochu. "Mais nous n'avons jamais eu peur de verser" a-t-il tenu à préciser.

"On s'inquiétait pour nos familles et nos amis, parce qu'on ne savait pas encore le nom du bateau qui avait coulé, et la description du Marques correspondait pratiquement à celle du RARA-AVIS" d'enchaîner le responsable.

M. Brochu, en parlant de l'atmosphère qui régnait sur le voilier, a précisé que chaque "équipier" était responsable de celle-ci. "Chaque jeune devait participer deux heures par jour au corps de navigation, c'est à dire que chaque jeune devait s'initier avec un membre de l'équipage aux rudiments de la navigation, la façon de diriger le voilier, etc..."

Les jeunes devaient aussi voir à des tâches plus domestiques. "Ils devaient laver la vaisselle, laver les toilettes, bref un peu toute sorte de travaux ménagers". "Nous avons aussi aidé à peindre le bateau" d'expliquer M. Brochu.

Un des membres de cette ex-

pédition, Stéphane Jolin, a eu quelques problèmes de "digestion" au cours du voyage. "La première semaine, je me suis beaucoup ennuyé, surtout parce que j'ai eu le mal de mer pendant trois jours au début de la croisière. J'étais découragé."

Ce voyage, qui regroupait des jeunes du Relais Saint-François, de Val du Lac, de foyer de groupe et du milieu scolaire, fait parti du projet Cap Espoir et Boscoville, un centre d'accueil de Montréal a parrainé l'expédition. "Il s'agit de la deuxième expérience du genre."

L'an passé, quatre personnes ont visité le Saint-Laurent par le biais de ce projet" a expliqué le responsable de la région pour Cap Espoir, M. Jacques Leclerc. "Deux autres voyages sont prévus dans le cadre de ce projet pour cet été. Un de Québec à Saint-Malo, à la fin juillet, et un autre à la fin août sur le fleuve de Gaspé à Québec" de dire M. Leclerc.

Cueillette spéciale très populaire

Cinq jours au lieu de trois

SHERBROOKE (FG) — Encore une fois, pour un deuxième mois d'affilée depuis le début de la saison, la cueillette spéciale de rebuts divers et de matières recyclables à travers les rues de la Ville de Sherbrooke a donné lieu à une activité intense.

Et, en raison de l'importante quantité d'objets déposés en bordure des propriétés des Sherbrookoises, ce n'est pas en trois jours, comme prévu, mais cinq, que l'opération aura été complétée; celle-ci devrait prendre fin vendredi soir, dans le quartier Nord.

Hier soir, depuis le début de la

semaine, les six camions de la division de la salubrité, à la Ville de Sherbrooke, affectés à cette tâche (cinq camions lundi), avaient recueilli environ 750.000 livres de rebuts divers. On s'attend à ce que ce soir, ce chiffre dépasse légèrement le million; ce qui ne sera pas loin du record de la première cueillette de la saison, le mois dernier, avec 1.200.000 livres.

Du côté des matières recyclables, une opération confiée pour l'instant à l'entreprise privée, il semble que là aussi les résultats soient intéressants. Mais il n'a pas été possible d'en connaître la quan-

tité amassée à ce jour. Ici, cependant, un responsable de l'entreprise privée a déploré que "malgré la bonne volonté des gens face à l'importance de récupérer et recycler ces matières premières (papier, carton, verre, métal), beaucoup ne savent pas encore comment s'y prendre de façon adéquate... Juste au niveau du papier, par exemple, il est bien important de mettre séparément chaque catégorie de papier: le papier journal ne va pas avec le papier ciré des commerçants et ainsi de suite... Il est évident que les gens manquent d'information à ce niveau".

Pour en revenir à la cueillette des rebuts divers effectuée par la Ville, une opération qui coûte 45 \$ la tonne, contre 500 \$ alors que ces déchets étaient éparpillés en différents endroits (lots vacants, bouts de rues, etc), comme c'était le cas autrefois, on constate certains abus. On se demande même si des commerçants ou des résidents de l'extérieur de la Ville n'en profitent pas pour faire le ménage chez eux et déposer le tout chez des amis. Ainsi, par exemple, aux abords d'une maison unifamiliale, les employés du service municipal ont amassé 10 matelas...

Fermières: Gaétane Pinard reportée à la présidence

SHERBROOKE (GD) — Mme Gaétane Pinard a été reportée à la présidence du chapitre régional de la Fédération des cercles de fermières du Québec lors du congrès annuel qui, mercredi, a réuni à Sherbrooke les membres de cet organisme.

Les deux autres dirigeantes de l'organisme dont le mandat prenait fin, Mme Suzanne Couture, représentante du secteur 1, et Mme Suzanne Lafaille, représentante du secteur 2, ont, elles aussi, été réélues sans opposition.

Le congrès a été prétexte à la remise de trophées et de prix. Le trophée Pierrette-Benoit a été attribué au cercle de Waterville pour la qualité de son rapport sur les relations extérieures et c'est au cercle de Bromptonville qu'a été décerné le trophée qui couronne les travaux d'artisanat de la plus haute qualité.

Mme Louise Asselin-Chabot qui appartient au cercle de Waterville a été proclamée l'artisanne de l'année. De plus, des prix ont été décernés à Mmes Marie-Ange Ducharme, Rollande Nault, Pierrette Blouin et Noëlla Poulin pour l'originalité et pour la beauté des jouets et des poupées qu'elles ont conçues.

Aider le dirigeant d'entreprise à gérer des humains

SHERBROOKE (GD) — Aider les dirigeants d'une entreprise à apporter remède aux problèmes que fait naître la présence d'êtres humains au sein de l'entreprise, voilà en quoi consiste la tâche du gestionnaire des ressources humaines.

"Ces problèmes peuvent être attribuables tout aussi bien à des mesures législatives qui ont été imposées à l'entreprise qu'à des divergences de vues entre les dirigeants de l'entreprise et leurs subalternes", révèle le président de l'Association des gestionnaires des res-

traduira inévitablement par une productivité accrue, une stabilité plus grande et des relations de travail harmonieuses.

Même si sa fondation ne remonte qu'à un an, l'organisme présidé par M. Petit compte déjà près d'une centaine de membres recrutés parmi les directeurs du personnel, les responsables des relations ouvrières et les gestionnaires des ressources humaines de petites et moyennes entreprises implantées à Sherbrooke et dans les petites villes de l'Estrie et aussi dans le milieu universitaire et même parmi les dirigeants d'entreprise.

"La création d'un organisme favorisant à la fois les rencontres et les échanges entre des professionnels affectés à des tâches identiques au sein de petites et de moyennes entreprises et les contacts entre les étudiants désireux de faire carrière dans la gestion des ressources humaines et les professionnels déjà engagés dans cette carrière s'imposait", d'expliquer M. Petit, un professeur en gestion des ressources humaines à la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, en révélant qu'au cours de sa première année d'existence, l'organisme a tenu des séminaires sur le code du travail, la santé et la sécurité au travail, la gestion des équipes de travail et autres sujets brûlants d'actualité, séminaires dont chacun a attiré environ 45 participants.



André Petit

sources humaines de Sherbrooke, M. André Petit, en expliquant que l'intervention d'un gestionnaire des ressources humaines a pour but ultime la création d'un climat de travail favorable à l'épanouissement émotionnel autant que professionnel du personnel d'une entreprise, épanouissement qui, selon lui, se

Agrandissement des Galeries 4-Saisons?

SHERBROOKE (SB) — "Il se pourrait que les Galeries augmentent leurs espaces de près de 75 %".

Le président de l'Association des marchands des Galeries Quatre-Saisons de Sherbrooke, M. René Aubé, a en effet laissé clairement entendre en entrevue qu'il s'agit d'une possibilité. "C'est un fait

ne pourrait pas nuire à certains commerces des Galeries considérant l'éventuel accroissement de la concurrence, M. Aubé affirmait que le projet serait au contraire bénéfique pour les commerçants puisque, selon une étude réalisée par les Galeries, on pourrait ainsi attirer les gens de tout l'Est de Sherbrooke, de Fleurimont et d'East-



Photo La Tribune par Bernard Vanier

Le président de l'Association des marchands des Galeries Quatre-Saisons de Sherbrooke, M. René Aubé, a déjà été approché par le propriétaire du centre commercial au sujet d'un éventuel agrandissement.

que ça se parle. Il ne s'agit pas de rumeurs non fondées, ce sont des rumeurs très sérieuses," de poursuivre M. Aubé.

Le président de l'Association des marchands a confirmé qu'il avait déjà été approché, comme d'autres marchands, par le propriétaire des Galeries au sujet d'un éventuel agrandissement.

Interrogé à savoir si un tel projet

Angus qui se dirigent présentement vers d'autres centres commerciaux plus vastes.

Le porte-parole des marchands a de plus déclaré que les Galeries pourraient bien compter jusqu'à une centaine de boutiques et de magasins si le projet se concrétise.

Toujours selon M. Aubé, un tel projet pourrait devenir réalité dès 1985.

Cas Faucher: le syndicat cesse de s'opposer à lui

MAGOG (GF) — L'acharnement de Michel Faucher a eu gain de cause. Son syndicat a décidé de cesser de s'opposer à lui, pavant ainsi la voie lui permettant de soumettre son congédiement à l'arbitrage.

Michel Faucher est cet employé de la compagnie Dominion Textile, à Magog, qui a été congédié en septembre 1981. Son employeur lui reprochait d'avoir quitté son travail sans raison.

Le Syndicat catholique des ouvriers du textile de Magog a immédiatement déposé un grief mais le comité de

griefs est revenu sur cette décision et a refusé de présenter la cause à l'arbitrage.

Michel Faucher a alors entrepris de longues procédures juridiques contre son syndicat qui est passé par le Tribunal du travail et, plus récemment encore, par la Cour supérieure. Les deux juges donnent raison à M. Faucher. Ils confirment que ce travailleur a droit de voir son cas soumis à l'arbitrage.

Cette fois-ci, le syndicat a décidé de ne pas pousser l'affaire plus loin et de cesser de s'opposer à M. Fau-

cher. Le feu vert lui est donné. Il peut demander l'arbitrage. "Je crois qu'ils ont finalement compris que j'étais dans mon droit et qu'il était inutile de gaspiller l'argent du syndicat plus longtemps", de déclarer M. Faucher en ne cachant pas son soulagement de voir son dossier progresser après avoir fait du sur place si longtemps.

CONFERENCE FORCES INTERIEURES

A l'auditorium du Centre hospitalier Hôtel-Dieu
MARDI 12 JUIN 19h30
Anciens du Centre M.E. \$3
Public général: \$5

THEMES
Qui cherche, a plus de chance de trouver.
La plus grande puissance est à l'intérieur de soi, en a-t-on vraiment conscience?

Informations: 104795X
C.M.E. 564-0099

Subvention de 3,5 millions \$ à Orford Un grand pas accompli

— Réjean Beaudoin

par Jean-Pascal Beaupré
SHERBROOKE (jpb) — La décision prise mercredi par le gouvernement québécois d'accorder une subvention de 3,5 millions \$ pour l'expansion de la station de ski du mont Orford est "un grand pas accompli" vers la réalisation du projet.

C'est ce qu'a déclaré hier le porte-parole du Comité pour l'expansion de la station de ski du mont Orford, M. Réjean Beaudoin, qui a toutefois précisé qu'il faudrait attendre de connaître les conditions reliées à

l'octroi de l'aide gouvernementale avant de crier victoire.

"Ca semble positif mais je n'ai pas encore obtenu une copie du texte de l'arrêté en conseil. Si les conditions sont conformes aux aspirations du CESMO, ce

sera une nouvelle très intéressante pour la région de l'Estrie", a indiqué M. Beaudoin.

M. Fernand Magnan, principal actionnaire de la compagnie Gestion Orford, était à Québec hier pour tenter de finaliser avec les haut fonctionnaires du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche le protocole d'entente relatif à la modernisation de la station de ski.

Il devait par le fait même prendre connaissance du contenu de l'arrêté en conseil adopté par le Conseil des ministres, il y a deux jours.

Tous les détails concernant le protocole d'entente devraient être dévoilés à l'occasion d'une rencontre avec la presse régionale lundi, s'il est conclu d'ici là.

Travailleurs de JM Asbestos Pré-retraite: pas avant mardi

ASBESTOS (jpb) — Le cabinet fédéral n'a pu se pencher hier sur la recommandation visant à permettre aux travailleurs de JM Asbestos âgés de 54 ans et plus de profiter d'une retraite anticipée parce que la réunion n'a tout simplement pas eu lieu, au grand dam du député de Richmond-Wolfe Alain Tardif.

A la suite de l'annonce de 220 mises à pied prévues pour le 1er septembre à JM Asbestos, M. Tardif avait promis

vendredi dernier que la loi C-172, qui traite de la pré-retraite, s'appliquerait aux travailleurs de la région d'Asbestos dans les 10 jours suivants.

Toutefois, le député a admis avoir oublié que le premier ministre Tru-

deau ne serait pas à Ottawa cette semaine. Lorsque cette situation se présente, le cabinet tient rapidement ses réunions, au nombre de deux par semaine. "Je m'attendais à ce que la décision se prenne aujourd'hui. Mais

vendredi dernier, lorsque j'ai fait ma déclaration, je n'ai jamais pensé que M. Trudeau devait participer à partir de jeudi (hier) à la conférence des pays industrialisés", a re-

pourrait être réglé mardi prochain en dépit du fait que le premier ministre ne sera pas encore de retour au pays. "Techniquement parlant, je mets tout ce que je peux en énergies et en relations pour que le dossier soit étudié mardi. Même si M. Trudeau sera absent, un cabinet restreint pourrait approuver la recommandation."

En acceptant de doter la région d'Asbestos d'un nouveau statut de zone désignée, applicable au volet "main-d'oeuvre", le gouvernement fédéral permettrait à des travailleurs de la JM Asbestos de se prévaloir d'une pré-retraite et de toucher ainsi l'équivalent des prestations d'assurance-chômage (environ 250 \$ par semaine).



Alain Tardif

connu M. Tardif, qui semblait fort déçu de la tournure des événements.

Cependant, le député de Richmond-Wolfe a encore bon espoir de respecter son engagement. Il croit que le dossier

18 emplois créés à Saint-Malo

SHERBROOKE (SB) — 18 emplois viennent d'être créés à Saint-Malo.

Des subventions de 121 000 \$ du gouvernement fédéral ont été accordées à la compagnie Aménagement Forestier et Agricole des Sommet dans le cadre du programme "Environnement 2000". Ce programme vise à améliorer les jeunes boisés de la région.

Les travaux s'effectueront en trois parties, soit la fertilisation des jeunes

plantations de 0 à deux ans, le dégauchement de plantation âgé de plus de cinq ans et finalement l'éclaircissement pré-commercial dans les boisés de feuillus

en régénération. Le projet, qui a été monté par les membres du groupement, a débuté le 28 mai dernier et se poursuivra jusqu'au 12 octobre prochain. Le

groupement a laissé savoir que le programme était aussi ouvert à tous les autres propriétaires forestiers désireux d'améliorer leurs boisés.

Festival du lac Bowker plus tôt

SHERBROOKE (SB) — Le Festival d'artisanat du Lac Bowker se tiendra plus tôt cette année, soit du 12 au 15 juillet.

L'édition 84, qui a pour slogan "Ca bour-

donne dans la ruche", sera le témoin de la naissance d'une nouvelle mascotte, FALBI, une abeille qui symbolise le travail des artisans et des bénévoles.

La clôture de cette

treizième édition consistera en un grand rassemblement avec messe, pique-nique, tournoi de fer et autres activités le dimanche 15 juillet prochain.

Lac-Mégantic Pas de hausse de la taxe scolaire

LAC-MEGANTIC (GD) — La Commission scolaire de Lac-Mégantic devra faire face à des dépenses de 5,884,662 \$ au cours de son prochain exercice financier mais l'impôt de 0,14 \$ les 100 \$ d'évaluation dont elle a frappé, pendant l'exercice financier qui prendra fin sous peu, les biens-fonds inventoriés sur son territoire ne sera pas haussé.

Pourquoi? Parce que, d'une part, la valeur des biens assujettis à imposition a augmenté quelque peu et que, d'autre part, un surplus de 138,142 \$ accumulé durant les exercices financiers antérieurs servira à éponger des dépenses

dont le ministère de l'Éducation n'assumera pas le remboursement.

La rémunération du personnel enseignant représentera tout près de 60 pour cent des dépenses que la Commission scolaire de Lac-Mégantic rencontrera pendant le prochain exercice financier car elle s'élèvera à 3,600,085 \$, comparativement à 1,316,420 \$ pour la rémunération du personnel affecté à d'autres tâches. De son

côté, le remboursement de la dette obligataire grugera 124,862 \$ et une somme de 119,142 \$ sera appropriée, à même les revenus, à des fins d'immobilisations.

Ce sont les subventions du ministère de l'Éducation qui couvriront la plus grande partie des dépenses car elles s'élèveront à 5,140,097 \$. Quant à l'impôt foncier, il ne rapportera que 246,080 \$.



BENEDICTION DES AUTOS
Dimanche, 10 Juin
après chacune des messes

HORAIRE DES MESSES DOMINICALES DE MAI A OCTOBRE

Samedi: 19h.30
Dimanche: 8h.30, 10h.15*, 11h.30*
* A l'extérieur si la température le permet

Beauvoir 569-2535

2#

NOUVEAU



UNE BROSSÉ À DENTS
+
DENTIFRICE INTÉGRÉ
à saveur de menthe

La nouvelle brosse à dents 2+ d'un design unique se veut des plus fonctionnelles.

INDISPENSABLE AU BUREAU PRATIQUE EN VACANCES IDÉALE EN VOYAGE

La brosse à dents 2+ c'est l'accord parfait avec votre style de vie...

Lisez le meilleur
"BEST SELLER" ...
LA TRIBUNE
569-9501

LA **VENTE** DE

FERMETURE

se poursuit jusqu'à écoulement de la marchandise

CENTRE D'AUBAINES

A. CROTEAU

42, Wellington nord
Centre-ville
Sherbrooke

30 %
**DE
RABAIS
SUR**

LE PRIX MARQUÉ

TOUTE VENTE SERA FINALE. AUCUN REMBOURSEMENT OU ECHANGE.

En bref...

□ Canton de Stukely-Sud

CANTON DE STUKELY-SUD (LSP) — Le conseil a pris la résolution de demander au gouvernement du Québec de modifier la loi sur la fiscalité municipale de façon à refléter clairement l'intention du législateur lorsqu'il a décrété la réforme de la fiscalité municipale et que cette modification rétroagisse à la date d'entrée en vigueur de la loi sur la fiscalité municipale.

veut dire que le maire recevra la somme totale annuelle de \$4482,73 et chacun des conseillers la somme annuelle de \$1494,24.

Le conseil a demandé à l'Hydro-Québec d'installer des lampes de rues sur la Promenade Jean Rafa, aux coins des rues de la Fantaisie et Humour.

Le conseil a nommé le conseiller Régina Lavoie comme membre du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité. On a également nommé Jean-Marie Champagne à la même fonction pour remplacer Jean-Paul Lamarche, démissionnaire.

On a résolu de faire l'achat de cinquante demande de permis de construction et de cinquante formules de demandes pour les installations septiques.

La bibliothèque municipale renouvellera sa cotisation pour l'année 1984 auprès du Conseil de la Culture de l'Estrie.

Après que l'échevin Lewis Timbers ait fait la lecture de son rapport suite à son assistance au congrès de FAPEL (Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs) qui s'est tenu à Laval, le conseil a résolu à l'unanimité d'assurer la continuité et le contrôle de la vidange des réservoirs septiques entourant les lacs de la municipalité.

Aussi de créer un comité de contrôle pour la protection des lacs de la municipalité formé des représentants des Associations, de l'inspecteur municipal et d'un conseiller dont le rôle serait de soumettre les recommandations à la Commission d'urbanisme et d'hygiène avant sa présentation au conseil sur les points suivants: les mesures correctives des réservoirs septiques; la réglementation municipale relative aux rives et au littoral des lacs et cours d'eau de la municipalité; les modifications aux amendements des règlements municipaux affectant les lacs et cours d'eau et tout autre aspect affectant les rives de la municipalité.

On a donné l'autorisation à Bell Canada à procéder aux travaux suivants: à savoir: la mise en place d'un poteau sur le Chemin des Cèdres, sur le Chemin Georges Bonnalie et sur le Chemin de Ste-Anne.

Le conseil municipal a autorisé la secrétaire-trésorière, Mme Nicole Pion, à assister à l'assemblée annuelle de la zone d'Estrie de la Corporation des secrétaires municipales du Québec qui aura lieu vendredi le 15 juin au Collège de Sherbrooke et ensuite d'assister au Congrès de la Corporation des secrétaires municipaux du Québec qui se tiendra à Québec les 15, 16 et 17 août.

La rémunération des élus municipaux sera haussée de 4,55% pour l'exercice financier 1984, ce qui

□ Valcourt

VALCOURT (M.B.) — Pour les femmes (12 ans et plus) qui aimeraient se maintenir en forme par la danse aérobie, une session d'été commencera le 18 juin, au Centre culturel Yvonne L. Bombardier. Le cours s'étendra sur une période de huit semaines à la fréquence de deux cours par semaine, soit le lundi et le mercredi de sept à dix heures. Inscription: 35,00\$. Professeur: Sylvie Fontaine. N'attendez pas pour vous inscrire car le nombre de places est limité. Renseignements: Centre culturel, Genevieve Lavalée, 532-2258.

Le Club Optimiste de Valcourt a reçu une remise de la taxe d'amusement se chiffant à 127,00\$ pour ses activités s'échelonnant de février à mai.

L'entrée en vigueur du règlement sur l'eau potable est fixée au 1er juin 1984. A partir de cette date, chaque municipalité qui exploite un réseau d'aqueduc devra donc prélever et faire analyser des échantillons d'eau selon une fréquence dé-

□ Windsor

WINDSOR (CC) — Un amendement a été adopté par le conseil municipal concernant le règlement d'emprunt 587. Ce règlement prévoyait un emprunt de 224,000\$ mais une révision a démontré que le montant nécessaire n'était que de 216,000\$. Suite à ce la, les autorités municipales ont résolu d'émettre des obligations pour un terme de 5 ans au lieu de 20 ans. Les taux d'intérêts passeront de 12%, la première année, à 13 1/2%, la cinquième année.

Cette somme a rendu possible l'exécution de travaux sur les rues Albert, Place des Chênes ainsi que des travaux de réfection de l'usine de filtration et du coursier du barrage Ecluses Charles, entre autres.

La ville a confirmé l'embauche de la firme d'ingénieurs SBOS de

On a envoyé des remerciements à M. Pierre Laflamme, du ministère des Transports du Québec, à Waterloo, pour avoir fait passer la niveleuse sur certains chemins de la municipalité et ce avant même que la période de dégel soit terminée.

On a décidé de faire des travaux de réparation des accotements du chemin du Théâtre suivant l'estimé présenté par M. Raymond Jetté, inspecteur en voirie. Aussi on effectuera certains travaux de voirie sur la rue Robert entre autre creuser et nettoyer le fossé, enlever les grosses roches.

On a envoyé à la compagnie Les Copeaux Malenfant Québec Ltée une mise en demeure à l'effet de remettre dans les plus brefs délais le chemin du Rang V qu'ils ont endommagé dans l'état où il se trouvait antérieurement. Les travaux sont évalués à \$2500,00.

On a acheté quatre gallons de teinture à même les fonds du projet Prime pour teindre les estrades qui ont été construites au parc du Lac Bonnalie par les employés du projet Prime.

On a demandé au Ministère des Transports de finir le pavage sur le chemin des Diligences entre l'intersection du chemin du Mont Bon Plaisir et le pont de la Petite Rivière situé dans la partie est du chemin et représentant 2,7 kilomètres. Ces travaux sont devenus urgents puisque ce chemin est un risque continu d'accident pour tous les utilisateurs du chemin.

On a résolu de faire faire les travaux suivants, à même le projet Prime, pour le parc Marc-Aurèle, à savoir: l'épandage de 10 verges de terre et de trois voyages de gravier, aussi l'épandage d'engrais et de semence de gazon. Ces travaux sont estimés à \$1000.

La corporation municipale participera au concours "Villes, villages et campagnes fleuries du Québec 1984 dans la catégorie "Campagnes". La municipalité formera son comité d'embellissement qui verra à l'organisation du concours dans la municipalité.

On a accordé à M. William Tracy la permission d'ériger une tente pour y tenir de 19h à 21 heures, du 26 juillet au 5 août prochain, une convention religieuse du "Bethel Pentecostal Church", à la condition que les lieux soient remis dans leur état initial après cette convention.

terminée par ce règlement. C'est à partir du 1er juillet qu'une facturation sera soumise aux municipalités.

Un règlement a été révisé en vertu duquel une somme de 200,00\$ sera exigée en dépôt de garantie à tout constructeur ou entrepreneur pour les dommages causés au trottoir, à la rue, aux entrées de services... Ce règlement en vigueur depuis 1972 exigeait auparavant un dépôt de 50,00\$.

Le conseiller Gilles Turmel a déposé un résumé des bénéfices marginaux des employés non syndiqués. On y retrouve les dispositions concernant les jours fériés, les congés annuels, les heures de travail, un tableau d'ajustement salarial...

La réfection de la toiture de la partie nord de la salle municipale a été octroyée au plus bas soumissionnaire pour la somme de 3,340\$. C'est le contracteur Germain Ducharme de Roxton Falls qui a obtenu le contrat.

Sherbrooke pour la co-gestion du programme d'assainissement des eaux.

Les services de M. Serge Boissonneault ont été retenus à titre de contrôleur de chiens pour la ville de Windsor. M. Boissonneault verra à la vente de licences et recueillera aussi les chiens errants. En vertu d'un règlement municipal, tous les propriétaires de chiens sont tenus de se procurer une licence. Les chiens errants qui seront recueillis par le contrôleur seront gardés 48 heures à la fourrière municipale et celui-ci pourra en disposer à son gré après cette période. Notons aussi que le propriétaire qui réclamera son animal à la fourrière devra payer une amende et des frais de pension.

Le Comité intermunicipal d'aménagement inquiet

Coupe de bois sur le mont Mégantic: requête contestée

par Gilles Dallaire

LAC-MEGANTIC — En 1943, le ministre provincial des Terres et Forêts, ancêtre du ministère de l'Énergie et des Ressources, a concédé pour une période de 50 ans des terrains boisés couvrant environ 3,000 acres à la firme Industries Manufacturières Mégantic qui, à cette époque, portait le nom de Megantic Manufacturing Company.

Ces terrains où abondent le bouleau jaune et l'érable tapissent le versant méridional du mont Mégantic et quelques kilomètres seulement les séparent de l'endroit où une réserve écologique sera créée, à la condition, bien entendu, que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche donne le feu vert à la réalisation de ce projet et que, surtout, il dénoue les cordons de sa bourse.

Voilà que la firme Industries Manufacturières Mégantic qui, durant 41 ans, n'a rien tiré ou presque de ces terrains vient de demander au ministère de l'Énergie et des Ressources l'autorisation de couper le bois qui pousse sur une partie de sa concession, partie qui, selon un porte-parole de ce ministère, couvre 500 acres, afin d'approvisionner la scierie et l'usine de panneaux de contreplaqué qu'elle possède à Lac-Mégantic.

Elle ne fait aucun mystère de ses intentions: elle pratiquera, si elle reçoit l'autorisation qu'elle réclame, une coupe intensive dans les peuplements les plus denses. Comme sa requête a été présentée, il y a déjà quelques semaines, c'est à la mi-août, au plus tard, qu'elle sera agréée ou rejetée, le ministère de l'Énergie et des Ressources disposant d'un délai de trois mois pour faire connaître sa réponse.

C'est au hasard d'une rencontre avec un haut fonctionnaire attaché à ce ministère que des membres du Comité intermunicipal d'aménagement du mont Mégantic, un organisme qui fait campagne en faveur de la création d'une réserve écologique sur les flancs de cette montagne, ont eu vent de la requête de la firme Industries Manufacturières Mégantic.

Bien que quelques kilomètres séparent la concession de cette firme de l'endroit où sera aménagée la réserve, ils craignent qu'une coupe intensive ne laisse des cicatrices ineffaçables sur le flanc du mont Mégantic et qu'après les 500 acres visés par la requête ce ne soit le reste de la concession qui soit pillé. "Nous sommes très inquiets", avoue Daniel Bouffard, porte-paro-

le du Comité intermunicipal d'aménagement du mont Mégantic. "Nous savons qu'en raison d'approvisionnements insuffisants en bois de qualité la société Industries Manufacturières Mégantic a dû fermer son usine de panneaux de contreplaqué, il y a quelques mois, et mettre à pied plus de 200 employés. D'un autre côté, nous ne croyons pas qu'elle puisse tirer des 500 acres dont elle projette l'exploitation suffisamment de bois de qualité pour approvisionner son usine. Nous croyons que presque tout le bois qui sera tiré de la concession est destiné au sciage ou qu'il sera transformé en copeaux", ajoute Daniel Bouffard qui ne cache pas qu'il craint que les balafres laissées par une coupe intensive n'enlèvent son cachet à un versant de la montagne qui est visible de très loin et qui ne manque pas de charme, surtout à l'automne.

Il craint aussi que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche qui, il en est persuadé, donnera dès cette année le feu vert à la création d'une réserve écologique sur les flancs du mont Mégantic ne prenne prétexte de l'exploitation du versant sud de la montagne pour retarder l'octroi des fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. Il n'est pas sûr, non plus, que la municipalité régionale de comté du Haut-St-François qui a juridiction sur la concession de la firme Industries Manufacturières Mégantic ait le pouvoir de faire échec au projet caressé par cette société, même s'il est démontré qu'une coupe intensive aura des conséquences nuisibles.

Aussi a-t-il fait part de ses inquiétudes aux administrateurs des municipalités que regroupe le comité intermunicipal d'aménagement du mont Mégantic et il les a invités à se pencher sur ce problème.

Il se pourrait, laisse-t-il entendre, que l'assemblée qui, le 12 juin, réunira, à Chartierville, les membres de cet organisme marque le début d'une offensive concertée contre un projet qui, selon lui, présente beaucoup plus de désavantages qu'avantages.



(Photo La Tribune)

Le mont Mégantic risque-t-il d'être défiguré par une coupe de bois contestée?

Un cheval emballé traverse East Angus au grand galop

SHERBROOKE (YR) — Un accident pour le moins inusité a perturbé la tranquillité de la population d'East Angus, aux environs de 10 heures 20, mercredi matin, alors qu'un cheval ayant pris panique s'est emballé pour traverser la ville presque au complet, au grand galop, et finalement s'arrêter dans un stationnement, en face de l'église St-Louis-de-France.

Le cheval est passé entre deux véhicules, mais la voiture qu'il traînait n'a pu suivre le cheval et a causé des dommages de plus de 1,000 \$ à chacune des deux automobiles.

Cet accrochage a été suffisant pour ramener le cheval au calme. L'animal n'a pas été blessé au cours de sa course folle, pas plus

que lors de cet arrêt plutôt brusque.

M. Gaétan Poulin, directeur-adjoint du service de la police d'East Angus, a expliqué que l'incident aurait pu avoir des conséquences fâcheuses, si une personne s'était trouvée sur le parcours de la bête, en train de traverser l'une des rues empruntées par cette dernière, ou encore, si le cheval avait donné de plein fouet contre une auto en marche ou une moto.

Le cheval est propriété de M. Alain Lemieux, de la rue Dunant, à Sherbrooke. Ce dernier était descendu de la voiture pour s'allumer une cigarette quand l'animal s'est emballé et a débuté sa course folle, près du Club de ski Mont Elan, à environ trois milles de l'endroit où il s'est arrêté.

Festival d'été de Stoke les 8, 9 et 10 juin

STOKE (LS) — Les 8, 9 et 10 juin prochains, tout le village de Stoke sera en fête pour célébrer son Festival d'été annuel. Parmi les nombreuses activités au programme, vendredi soir il y aura un énorme feu de joie au Centre civique suivi d'une danse en plein air. Au cas où la pluie se manifesterait, la danse se tiendra à l'intérieur.

Samedi, trois tournois sont prévus à l'horaire soit: un tournoi de fers, un tournoi de volley-ball et un mini-tournoi de soccer. Les inscriptions débuteront à 13h00. Ces activités sont réservées aux 14 ans et plus. Pour les plus jeunes, on a organisé des jeux de croquet, pétanque ainsi qu'une grande chasse au trésor. A 17h00 toujours le samedi, on pourra déguster un énorme méchoui au Centre Civique et valser au son de l'orchestre. On procédera alors au couronnement du couple bénévole du festival et au tirage de prix de présence.

Dimanche, à 10h30, messe à l'é-

glise de Stoke suivie d'un dîner champêtre au parc des 3 R. A 13h00, courses de patins à roulettes dans la cour de l'école et courses de voitures à quatre roues pour les plus jeunes. En après-midi se dérouleront les finales du tournoi de fers et du tournoi de volley-ball.

Les organisateurs comptent sur la participation nombreuse de la population de Stoke et des environs pour faire de ce Festival un véritable succès. Le président de l'OTJ, M. André Piette entouré d'un groupe de bénévoles a multiplié les efforts afin que les activités répondent aux goûts de chacun et que le tout se déroule dans la joie.

A nouveau de l'eau potable à Compton

SHERBROOKE — L'eau est revenue potable dans le village de Compton.

Un avis émis à cet effet par la Direction générale de l'Estrie du ministère de l'Environnement souligne que les résidents du village, alimentés par le réseau de distri-

bution municipal, n'avaient plus à faire bouillir leur eau avant de la consommer.

Les analyses bactériologiques ont démontré que la qualité de l'eau s'était rétablie. C'est pourquoi la mesure sanitaire en vigueur depuis le 1er juin a été levée.

Assainissement des eaux: assemblée d'information

EAST-ANGUS — Les citoyens d'East-Angus sont invités à assister à une assemblée publique d'information qui portera sur le programme d'assainissement des eaux usées, le lundi 18 juin à l'hôtel de ville.

Il s'agit d'un projet dont le coût des travaux s'élèvera à quelque 3,9

millions \$, dont 390,000 \$ devront être assumés par la municipalité.

La pro-maire Isabelle Dugal a indiqué que la ratification du protocole d'entente entre la municipalité et le ministère de l'Environnement devrait survenir peu de temps après la tenue de l'assemblée publique, qui débutera à 19h30.

Demande d'implantation d'un CLSC à Magog: mémoire au CRSSS

MAGOG (GP) — Le comité d'implantation d'un Centre local des services communautaires (CLSC) qui a vu le jour au début du mois de mai a remis un mémoire au CRSSS demandant à ce que le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) Memphrémagog soit doté d'un CLSC.

Ce mémoire établit les différents besoins en services selon les catégories de population dans cette vaste région allant de Mansonville à Stukely sud à l'ouest et d'Ormerville aux villes frontalières à l'est. Il est noté que 32,800 personnes y vivent de façon permanente, et qu'on y retrouve 73% de francophones pour 26% d'anglophones, ce qui rendrait nécessaire d'offrir des services bilingues au CLSC.

Le comité fait état par ailleurs, du vieillissement de la population qui est moyennement scolarisée et vit une importante situation de transition due au déclin de l'industrie traditionnelle de la région qui est remplacée lentement tout en créant du chômage chez les jeunes. Il apparaît que les besoins sont très nombreux chez les personnes âgées, que 2,100 familles vivent de l'Aide sociale, et que le chômage est très élevé chez les jeunes, ce dernier fait entraînant un taux de criminalité assez important. Ces trois éléments justifient à eux seuls l'implantation d'un CLSC.

Par conséquent, le comité propose de créer un CLSC sur le territoire de la MRC en 1984, au plus tard en 1985, d'établir au plus tôt un point de service à Rock Island où

réside 15% d'une population relativement isolée, et de décentraliser les services du CLSC pour mieux servir la population, tout en installant le centre administratif à Magog.

L'implantation de l'organisme se ferait en allant chercher les budgets et le personnel existant en région et le regroupant sous une même administration; seraient ainsi rassemblés les services de soins à domicile, la santé au travail (qui est actuellement installée au CLSC de Richmond), la santé dentaire scolaire, etc...

La somme totale de l'implantation s'élèverait à 800,000\$ et la réponse du ministre des Affaires sociales pourrait parvenir à Magog d'ici au mois de septembre. En attendant, le comité espère que le ministère acceptera de mettre immédiatement en place un service téléphonique permanent et commun à tous les organismes qui seront regroupés de façon à orienter toutes les demandes vers un seul numéro. Ainsi, la région aura un système de référence avec le réseau de tous les CLSC du Québec, et le comité espère qu'une telle organisation pourrait stimuler le tissu communautai-

re qui est jugé déficient dans certaines régions de la MRC.

Déjà, un appui unanime a été acquis de la part de tous les députés fédéraux et provinciaux de la région et des alentours, de même que de la MRC et de tous les organismes communautaires. Quant au CRSSS, il a pris l'initiative de pro-

poser au ministère de compléter son réseau de CLSC en Estrie par Magog et Coaticook, les deux seules régions qui n'en ont pas encore, ce qui fait penser que la question est de savoir quand le gouvernement annoncera l'implantation du CLSC et tous les intervenants semblent assurés qu'il s'agit d'une question de mois.

Le Restaurant Elite Sherbrooke
 "Des entrées au dessert, la crème de la cuisine-maison"
 Christiane Lussier
 "Revue Le Restaurateur"
 • Nos fruits de mer variés et grillades combleront vos désirs.
 • Toujours à la recherche d'originalité pour vous faire découvrir une nouvelle cuisine.
 • Un service discret, un accueil chaleureux font de notre restaurant un endroit recherché et reconnu.
 Table d'hôte tous les soirs.
 Spécialités: Fruits de mer - grillades - fine cuisine
PROMOTION DE JUIN: HOMARD \$8.50

 MUSICIENS VENDREDI et SAMEDI SOIR
 4200 KING O. SHERBROOKE, RESERVATIONS: 563-4755

LA COLLECTION EN Art DU SHERBROOKE TRUST

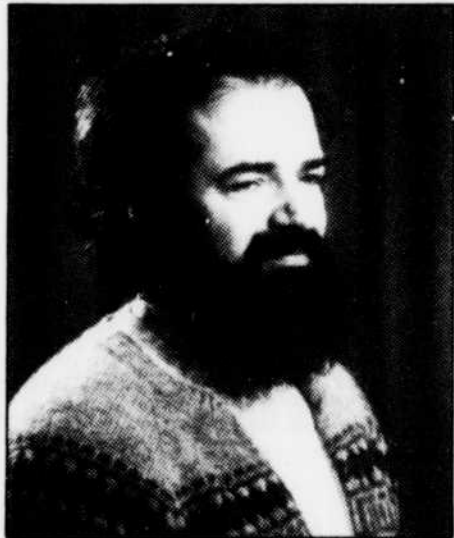
L'artiste du mois de juin: ANDRÉ PHILIBERT

Publi-Reportage

Dans la continuité de sa promotion "La Collection en Art", le Sherbrooke Trust présentera au grand public au cours du mois de juin l'artiste de Chartierville, André Philibert.

SA VIE

Ayant vu le jour à Montréal en mars 1944, André Philibert y passe son enfance et y vit jusqu'en 1972. C'est alors qu'il quitte la métropole pour s'installer dans une région qui l'attire depuis déjà quelque temps. Et c'est à Chartierville qu'il déniché la maison qui lui permettra de s'installer et de vaquer paisiblement à son occupation favorite: la peinture.



André Philibert

SA FORMATION ARTISTIQUE

Très tôt, depuis toujours sans doute, son intérêt pour les arts se précise et se développe. Ainsi, dès son secondaire terminé, on le retrouve à l'Institut des Arts Graphiques où il étudiera de 1963 à 1965. Pour parfaire sa formation, il suivra un stage de perfectionnement à l'École des Beaux-Arts de Montréal.

Dès 1966, l'attrait des grands maîtres de la peinture est plus fort que tout et Philibert laisse le Québec pour un an afin d'entreprendre une tournée des grands musées européens. Il y retrouve, entre autres, l'italien Modigliani qui l'influencera tout au long de sa carrière.

SON OEUVRE

Il faut avoir vu les oeuvres de Philibert depuis le tout début pour comprendre à quel point sa recherche personnelle n'a pas cessé de faire évoluer le peintre dans son art.

C'est ainsi qu'à ses débuts, il produit principalement des oeuvres de grandes dimensions reflétant les problèmes de la grande ville dans les années contestataires et troublées qu'on a connu à la fin des années soixante.

Puis une percée du côté de la bande dessinée - il crée d'ailleurs et publie la première bande dessinée québécoise "OROR 70" - l'éloigne de la peinture pour quelque temps. Il obtient beaucoup de succès et les journaux de l'époque l'encensent abondamment.

Cependant, un coin du coeur d'André Philibert est toujours engagé dans la peinture et il y revient en 1972. En même temps il coupe les ponts le reliant à la grande ville et à cette étape pour s'installer définitivement en pleine nature.

Pendant quelques années, on ne verra que très peu Philibert officiellement sur la scène artistique. Il n'en travaille pas moins dans son coin de pays et peu à peu, la nature, les paysages prennent la vedette sur ses toiles. On y sent un accord de plus en plus profond entre l'artiste et son milieu.

D'ailleurs on dit de son oeuvre: "Éveillée par ce nouvel environnement serein et calme, l'oeuvre d'André Philibert acquiert alors le souffle des grands espaces purs qu'il habite".

André Philibert qualifie lui-même son inspiration de "zen", c'est-à-dire spontanée et rapide. L'utilisation de l'acrylique le sert donc bien. Un peu partout dans son travail on retrouve les vestiges de sa formation en graphisme. Le dessin prend beaucoup d'importance et la couleur vient le seconder.

SES EXPOSITIONS

La première exposition solo de Philibert s'est tenue à la Galerie Mackay de Montréal en 1968 puis, la même année, au Scarborough Public Library, Boursier du Conseil des Arts en 1969-70, il reviendra en 1971 au CEGEP Lionel Groulx. Puis, travaillant dans l'ombre pendant quelques années, on le retrouve au Centre Culturel Canadien de Paris en 1976 pour une exposition de groupe de même qu'au Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke avec "Les Arts Visuels des Cantons de l'Est" en 1978.

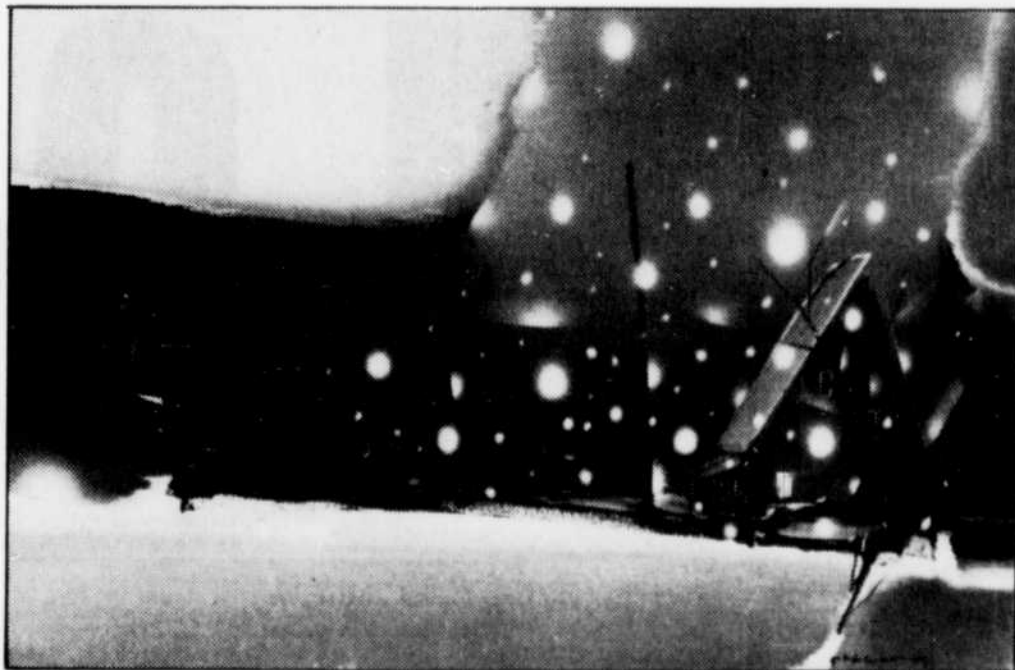
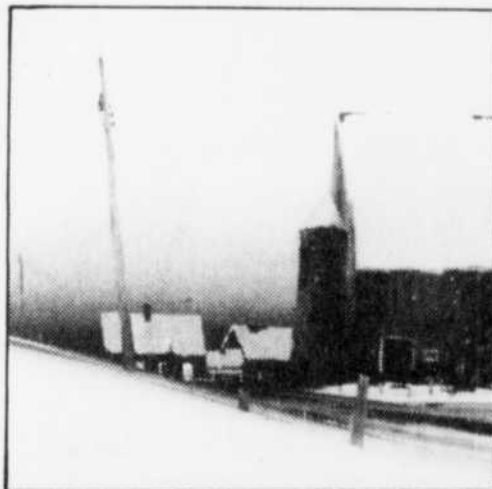
En 1980, nouvelle exposition solo au Centre d'Exposition "Point de vue" du CEGEP de Sherbrooke suivie d'expositions consécutives à Lévis, Scotstown et Waterville.

Durant cette période, il participe au Salon International de la peinture de Sherbrooke en 1983 où il se voit décerner le premier prix parmi plus de 200 toiles provenant de 6 pays différents en plus du prix spécial René Huyghes. On le voit également à l'encan d'art de Val Racine, à Joliette et Piedmont.

UN DEUXIÈME VOYAGE

Au moment où le public de la région pourra visualiser les oeuvres d'André Philibert, celui-ci sera à compléter une deuxième tournée européenne qui devrait l'amener en Italie, Espagne, France, Hollande et Angleterre.

Parti avec sa femme et son fils depuis le début du mois de février, il s'offre une période de ressourcement et d'inspiration dont il saura tirer profit pour nous offrir des Philibert qui seront sans aucun doute des valeurs sûres sur le marché de la peinture canadienne contemporaine.



CONCEPTION: Agence de Publicité de l'Estrie Inc. Sherbrooke

SHERBROOKE TRUST

1874-1984

75, rue Wellington Nord
Place Belvédère
Carrefour de l'Estrie

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Nos collaborateurs: **La Tribune, CHLT-TV**



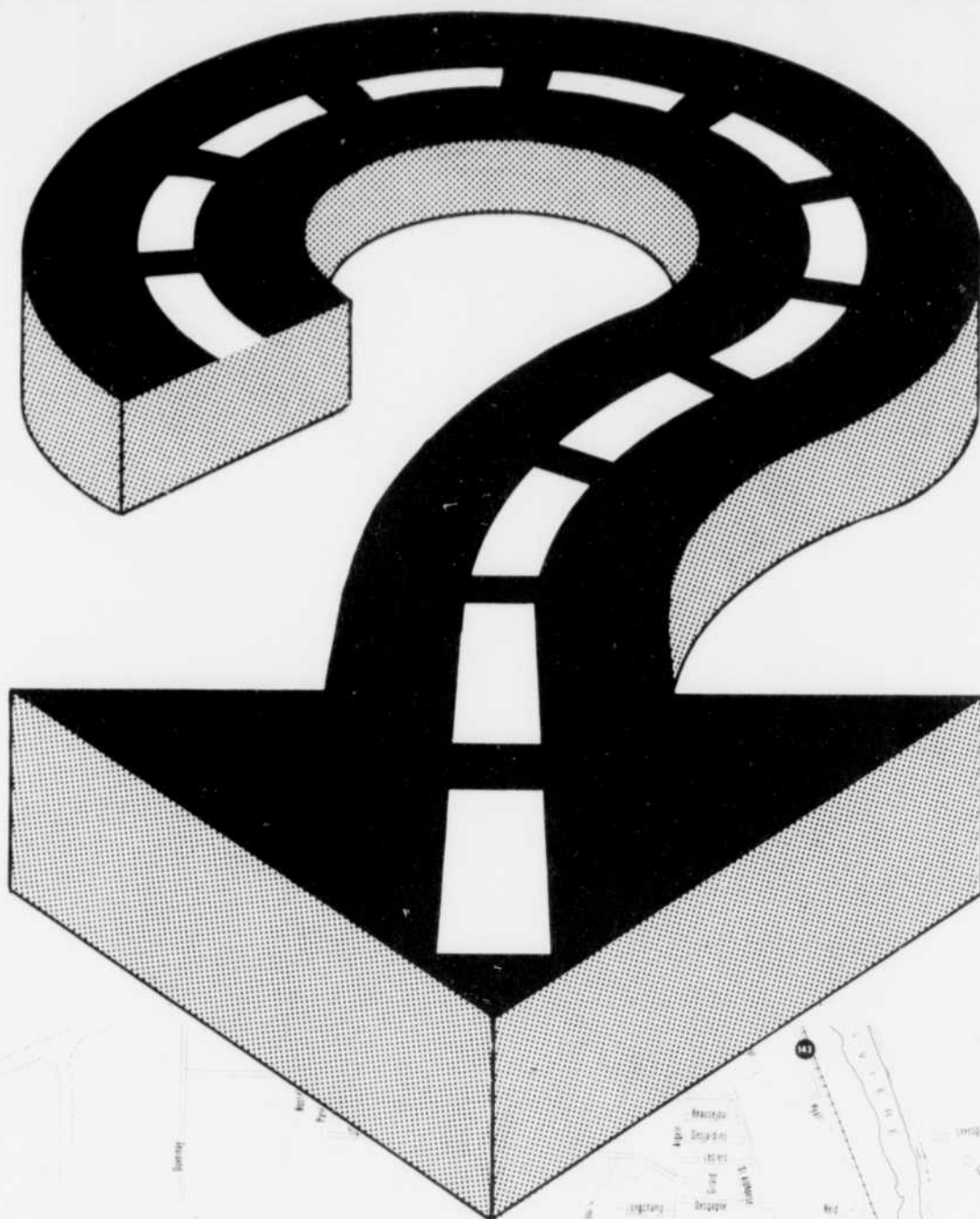
QUESTIONS

Des sites à découvrir RALLYE TOURISTIQUE

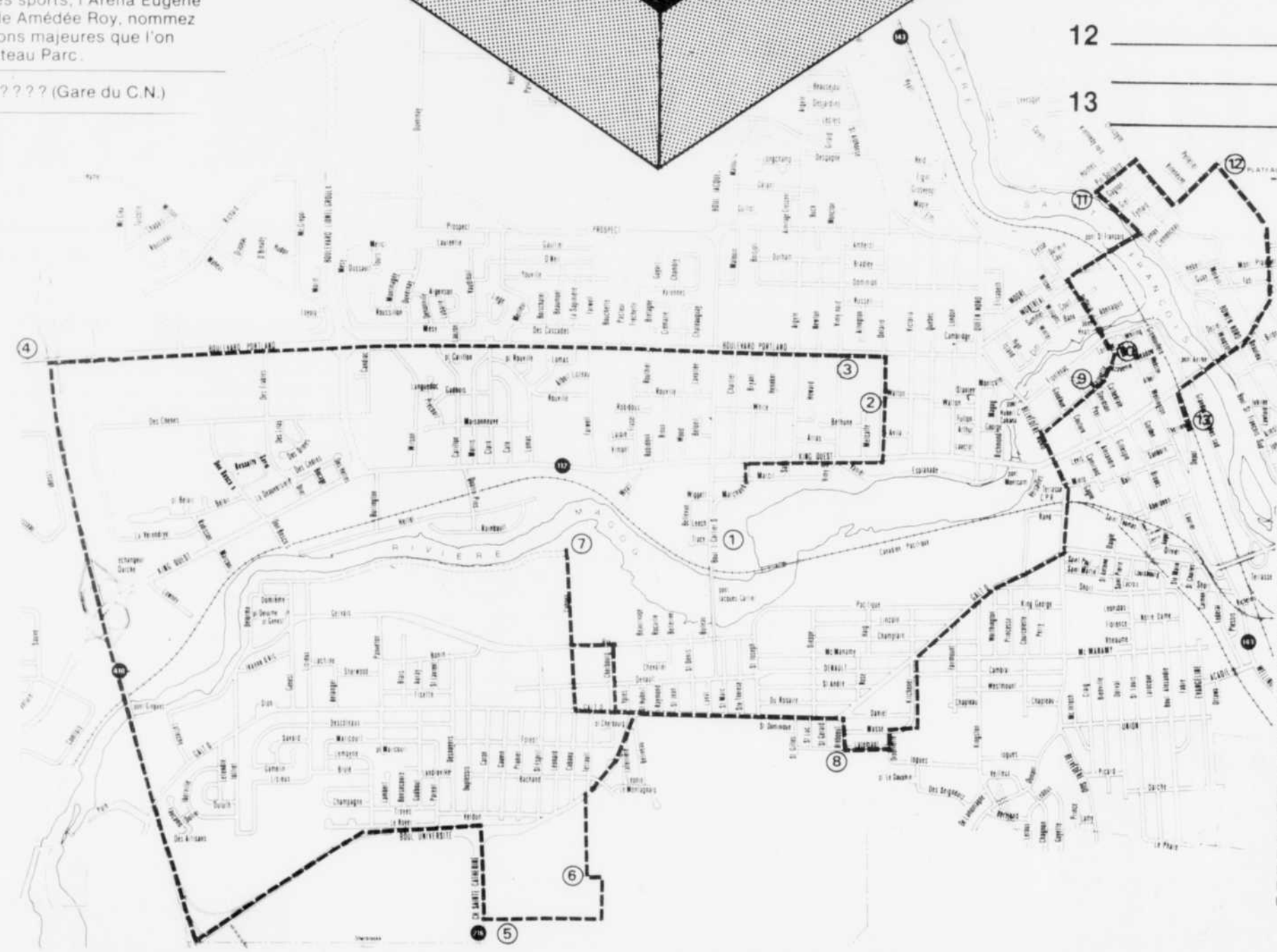


RÉPONSES

- 1 De combien de courts de tennis et terrains de soccer dispose le Parc Jacques-Cartier?
- 2 Nommez 2 services municipaux qui logent dans le pavillon du Domaine Howard ou on peut voir une petite serre sur le côté gauche.
- 3 Nommez 4 sites majeurs de Sherbrooke ou les Serres Municipales entretiennent des arrangements floraux.
- 4 Combien de bâtisses à location multiple le Parc Industriel de Sherbrooke met-il à la disposition des hommes d'affaires?
- 5 Nommez 1 des records mondiaux qui ont été établis lors d'événements sportifs internationaux qui se sont déroulés au Centre sportif de l'Université "Le Pavillon Universtrie."
- 6 Nommez 2 des principales caractéristiques du Centre Culturel.
- 7 Nommez 2 des sentiers de randonnée parcourant le boisé Blanchard.
- 8 Quel est le nombre de kilométrage des sentiers pédestres au Mont Bellevue?
- 9 A quelle oeuvre culturelle, Léon Marcotte a-t-il consacré sa vie pour qu'un centre d'exposition porte son nom à Sherbrooke?
- 10 En quelle année fut inauguré le Palais de Justice de Sherbrooke?
- 11 Combien de personne(s) compose le conseil d'administration de la Cité des Retraités de l'Estrie aussi appelée Faubourg MénaSen?
- 12 A part le Palais des sports, l'Aréna Eugène Lalonde et le Stade Amédée Roy, nommez 3 autres installations majeures que l'on retrouve sur le plateau Parc.
- 13 ? signifie quoi ?????? (Gare du C.N.)



- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____
- 4 _____
- 5 _____
- 6 _____
- 7 _____
- 8 _____
- 9 _____
- 10 _____
- 11 _____
- 12 _____
- 13 _____



LISTE DES COMMANDITAIRES

Ass. des marchands du Centre-Ville	\$750.00
Corporation du Centre-Ville	500.00
Club de Raquetball Le Carrefour Inc.	330.00
Club de golf Longchamp	300.00
Équipements de Bureau	
Bob Pouliot Inc.	250.00
Club de golf de Sherbrooke	180.00
Centre sportif (Université de Sherbrooke)	140.00
S.R.C.S.	120.00
Restaurant Burger King	120.00
Molson Sherbrooke Ltée	105.00
Coiffurum	100.00
Carrefour des couleurs de l'Estrie Inc.	100.00
C.M.T.S.	74.70
Motel La Réserve	70.00
Déménagement G. Roy	60.00
Les animations Bruno Laliberté	60.00
Restaurant Le Ranch du Spaghetti	60.00
Camping Beau lieu	55.00
Motel L'Ermitage	52.00
Hôtel Le Baron	51.90
Brasserie O'Keefe	50.00
Coop. de camping Ile Marie de Sher.	50.00
Croisière Memprémagog	50.00
Imprimerie Gaston Goulet	50.00
Laruchelle et Frères	50.00
Restaurant Le Brasier	50.00
Restaurant La Guvotte	50.00
Salle Evolution	50.00
Brasserie Labatt Ltée	40.00
Ferme Lune de Miel	35.00
Théâtre Entre Chien et Loup	32.00
Agence de voyages Escapade	30.00
Restaurant La Maison du Spaghetti	30.00
Auberge des Gouverneurs	25.00
Cafétéria Universitaire	25.00
Fleuriste "Rita" Inc.	25.00
L. Lavigne Ltée	25.00
Métiers d'Art des Cantons de l'Est	25.00
Métrolitho Inc.	25.00
Restaurant Da Leonardo	25.00
Restaurant L'Étoile	25.00
Restaurant Au Petit Sabot	25.00
Fleuriste "Paul McKenna Inc."	20.00
Restaurant Le Filet du Pêcheur	20.00
Union théâtrale de Sherbrooke	20.00

4.331.60

Semaine du tourisme à Sherbrooke du 4 au 9 juin

RÈGLEMENTS
 Répondre correctement aux 13 questions en visitant chacun des sites et déposer cette page au site no 13 du Rallye touristique.
 Les réponses sont inscrites sur un panneau à chacun des sites.
 Le samedi 9 juin des autobus feront le Rallye touristique
 Départ à 9:00, 13:00 et 15:00
 Endroit — Parc Jacques-Cartier
 — Parc Camirand
 — Centre Eugène Lalonde
 — Centre Ste-Jeanne D'arc
 Veuillez réserver votre passage au no de tél suivant — 562-4744 (Passages limités)

4 000 \$

en prix à gagner

LES PRIX

1e Prix	Valeur de \$ 2 000
2e Prix	Valeur de \$ 1 500
3e Prix	Valeur de \$ 500

ET DE NOMBREUX AUTRES PRIX

en collaboration avec
Télé7

Concours publicitaire sanctionné par la R.L.C.Q.
 La publication de cette page est une courtoisie de **la tribune**

une initiative de
 Le bureau du tourisme et des congrès de Sherbrooke
 Informations: 220, Marchant Sherbrooke, Que.
 J1J 3V2 Tél.: 819-562-4744

Nom _____
 Adresse _____ code _____
 Tél.: _____



Agression sexuelle quelques heures après sa sortie de prison

Dix ans de pénitencier à Christian Nault

par **Gérald Prince**
DRUMMONDVILLE - Pour quelques heures de liberté passées à Drummondville, Christian Nault, 30 ans, a été condamné hier à 10 ans de pénitencier par le juge Pierre Pinaud de la Cour d'assises.

Nault était sorti de prison en libération conditionnelle le 5 février et était arrêté le 9 du même mois, sous l'accusation d'a-

gression sexuelle avec lésions sur une mère de famille de 30 ans, également de Drummondville.

A la suite de son procès devant jury, Nault était trouvé coupable le 4 mai dernier et recevait sa sentence hier. Le juge a recommandé que Nault reçoive des traitements à caractère psychologique avant d'être remis en liberté.

La Couronne a rappelé au juge que le crime de Nault a été particulièrement violent: il avait frappé sa victime à la figure au point de lui causer deux fractures à la joue et a fait avancer une auto sur la jambe de la jeune femme avant de la soumettre à ses volontés. De plus, il l'avait menacée de mort. Autre argument de la poursuite: Nault a passé la majorité de son temps en prison depuis 1972 pour de nombreux crimes violents, dont un

viol, des vols qualifiés, cela dans presque toutes les provinces canadiennes.

Pour sa part, le procureur de la défense a réclamé du juge qu'il ne condamne pas Nault à plus de 5 ans de pénitencier, soit le double de la peine de 30 mois qu'il avait déjà purgée antérieurement pour un viol. Les raisons: Nault a déjà été détenu préventivement pendant quatre mois et sa libération conditionnelle, dont il jouissait en février, a été révoquée. Son procureur a longuement exposé au juge que Nault, puisqu'il a fait de nombreuses années en prison, "en est venu à faire des raisonnements tout croches", parce que le milieu carcéral est propice à véhiculer des valeurs souvent malsaines. De plus, a dit le procureur, la littérature actuelle propage une image fautive des relations sexuelles, en

recommandant la dé-l'Institut Pinel de traitements psychologiques.



Quelque 148 bêtes ont participé aux jugements.

Selon M. Richard Turmel Le congrès du porc a atteint ses objectifs

VICTORIAVILLE (JR) - Le sixième congrès annuel de l'Association du porc du Québec a permis aux différents intervenants d'échanger positivement sur les différents phases de la production porcine et ainsi rencontrer les objectifs mis de l'avant sous le thème "Un produit de qualité: notre responsabilité."

"Je suis excessivement satisfait des résultats", a d'ailleurs affirmé au représentant de La Tribune, le président de l'Association, M. Richard Turmel, en traçant le bilan de cette sixième édition qui s'est tenue au Colisée des Bois-Francs de Victoriaville au cours des trois derniers

"Du naisseur à celui qui transige directement avec les consommateurs, tous ont la responsabilité de travailler à l'amélioration de la qualité du produit. Tous les intervenants sont conscients de cette nécessité, et le congrès a permis d'accentuer cette conscientisation", d'affirmer M. Turmel.



Le président de l'Association, M. Richard Turmel.

jours. Ce dernier estime à 2 500 le nombre d'intervenants qui sont venus de tous les coins de la province pour participer à cette réunion qui coïncidait avec la tenue du colloque sur la production porcine initiée par le Conseil des productions animales du Québec.

Et, ajoute-t-il, la participation a donné d'excellents résultats à tous les chapitres. "Quelque 148 bêtes ont notamment défilé devant les juges lors des jugements. 70 compagnies étaient présentes avec une centaine de kiosques. 600 personnes ont participé au colloque."

Le président de l'Association qui regroupe tous les intervenants de la production porcine s'est aussi dit hautement satisfait de l'accueil reçu à Victoriaville, autant à la Société d'agriculture, à la ville, à Tourisme dans les Bois-Francs qu'au Colisée même. "Nous allons fort probablement tenir ici le congrès de l'an prochain, d'autant plus que Victoriaville est bien située géographiquement."

Et, conclut M. Turmel, la formule colloque-congrès est excellente, "et nous répéterons sûrement contre l'expérience."

Annonceur pigiste demandé

Si vous habitez Sherbrooke ou ses régions immédiates

Si vous êtes disponible pour une heure ou deux par semaine sur simple appel

Si vous avez une bonne expérience en lecture de textes

UNE MAISON DE PRODUCTION EN TÉLÉVISION recherche des pigistes (LECTEURS-LECTRICES DE TEXTES PUBLICITAIRES)

Faites parvenir un échantillonnage de vos possibilités sur ruban ou cassette. Joignez-y vos noms, adresse et numéro de téléphone. Postez à:

Monsieur Roger Courchesne
 Directeur de production
 TELE 7
 3330, King Ouest
 Sherbrooke, Qué.
 J1L1C9

105659

EN SPÉCIAL DU 7 AU 16 JUIN

Régulier \$2429
SPECIAL \$1995

MAXIM 400 '84 (Ouvert tous les soirs sur semaine)

MOTO SPORT COUTURIER INC.
 40, Greenlay, Windsor
845-2373

Si vous n'avez pas acheté votre moto chez Moto Sport Couturier, vous avez probablement payé trop cher.

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI (seulement)

GRATUIT

3 CASSETTES VIDEO (120 AU CHOIX)
 avec CARTE DE MEMBRE
\$35.00

Audio Perfection

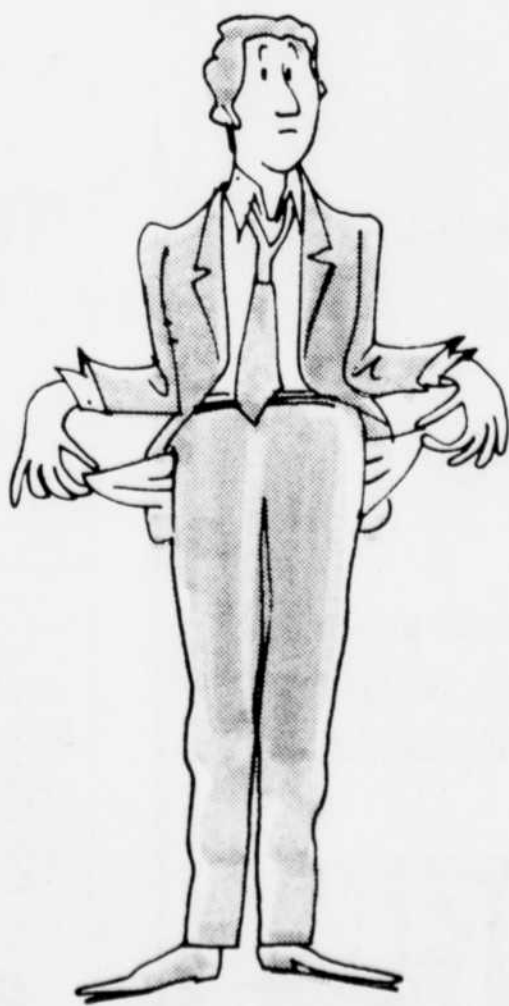
Le Club Audio Perfection

- Carrefour St-Georges, Beauce 418-227-1162
- Carrefour Lac Mégantic 819-583-5244
- Sherbrooke, 2234, King Ouest 819-565-1114 (face au Centre d'Achats King Ouest)

LOCATION DE FILMS ET APPAREILS VIDEO

CERTAINS COMPTES DE CHÈQUES VOUS APPAUVRISSENT

LE NÔTRE PEUT VOUS ENRICHIR



CHANGEZ POUR LE COMPTE D'ÉPARGNE À INTÉRÊT QUOTIDIEN AVEC CHÈQUES DE LA BANQUE DE MONTREAL... ET FAITES TRAVAILLER VOTRE ARGENT PLUS FORT! VOICI COMMENT.

8%* Voilà notre nouveau taux d'intérêt plus élevé qui s'applique sur chaque dollar quand vous maintenez un solde quotidien minimum de \$2 000**.

L'INTÉRÊT est calculé chaque jour sur chaque dollar.

L'INTÉRÊT est payé chaque mois, 12 fois l'an.

VOS CHÈQUES SONT SANS FRAIS en maintenant un solde mensuel minimum de \$300.

Passez à la succursale de la Banque de Montréal la plus près de chez vous et découvrez comment le compte d'épargne à intérêt quotidien avec chèques peut vous enrichir. Un compte qui sort de l'ordinaire!



Banque de Montréal
 Vous avez changé notre façon de faire

*Sujet à changement sans avis
 **Minimum de \$3 000 à compter du 3 juillet 1984.

Lisez le meilleur
"BEST SELLER" ...
LA TRIBUNE
569-9501

CORRECTIONS
 dans notre cahier publicitaire "Jours Miracle" du mercredi 6 juin 1984.
 Page 5: l'article "F", la robe bain de soleil illustrée ne sera pas vendue dans tous les magasins.
 Page 16: au lieu de lait de beauté "Revlon Milk + 6", on aurait dû lire Shampoing Revlon Milk + 6.

Miracle Mart

CORRECTION
 Cahier PAPA encarté dans La Tribune, le samedi 2 juin 1984.
 Page 30 30 D - Verres Pilsner "Prost", devrait se lire: Prix Courant Eaton 12.98 - 9.87 l'ens. de 4

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient causé par cette erreur qui, par mégarde, s'est glissée dans notre publicité.

EATON



Offrez à PAPA un cadeau qu'il appréciera sûrement à l'occasion de la **Fête des Pères**

rr. roger labonté mercerie
Tous de la mode

65, King ouest Sherbrooke 562-0885

Vêtements de haute qualité

Placez-le dans la classe gagnante!

Le CHOIX à son meilleur pour un cadeau de la FÊTE des PÈRES

Vestons sport - chemises de nuit
T-shirts, manches courtes ou longues
Pyjamas, Chemises, Robes de chambre
Souliers, etc. etc.

SAFARI
Le vêtement idéal pour l'été.
Manches courtes ou longues
Tailles 36 à 48 en stock. Choix varié de lentes. Polyester et coton de bonne qualité. Coordonnées soignées. A partir de \$90

FERNAND GAGNÉ
162, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE, TEL: 562-9653

Au Bon Marché
45, King ouest

Super Spécial

SAC DE COUCHAGE "Mountain King"
34" x 75" 3 lb
Rég. 33.95 Spécial **21⁹⁹**

Bonne fête Papa!

Bonne fête Grand-Papa!

Mercerie Jean-Louis Savard Ltée
61, Wellington nord Sherbrooke 569-1646

20% DE RABAIS

sur présentation de ce coupon à l'achat de toute marchandise en magasin au prix régulier et payée comptant. Non valable pour les mises de côté. Un coupon par achat, valide sur les achats du 8 au 16 juin.

Pour sa "fête" un délicieux **BRUNCH avec LUI AU CAFE COLOMBIEN**

Dimanche, 17 juin, de 10h à 14h
243, King ouest Sherbrooke **562-5433**

Pâtisserie Chez **HENRI**

- Pâtisserie française
- Gâteaux de noces
- Gâteaux de fête
- Service de buffet froid

Suggestions pour la **Fête des Pères**

- VALISES
- CEINTURES
- JEUX D'ECHECS
- ARTICLES D'EQUITATION

PORTEFEUILLES
PORTE-CLEFS
BARS PORTATIFS
MALLETES A DOCUMENTS
SACS DE VOYAGE

J.N. Boisvert & Fils
LE SPECIALISTE

5 est, rue King - Sherbrooke 562-0938

Faites-le pour LUI

Achetez **2** **CHEMISES MACH II** de **Arrow** et vous recevrez une montre digitale Manoir **GRATIS**

TAILLEURS léo laiberté à fils ltée

88 Wellington Nord Centre-ville Sherbrooke
Centre Commercial King 2283 King Ouest

Pour la **Fête des Pères** un cadeau **RE CONFORT ANTI!**

ainsi que plusieurs autres suggestions intéressantes.

GILLES BOISVERT MEUBLES MEUBLES ET APPAREILS ELECTRO-MENAGERS

231 King ouest Centre-ville Sherbrooke 563-4743

Solde Réduction sur toutes nos chaussures en magasin

"NATURALIZER" Créé pour le confort Rég. \$47. à \$54. **\$15 \$25 \$38**

Souliers pour toutes occasions ultra-souples et légers **"TENDER-TOOTSIES"** Rég. \$15.95 à \$29.95 **\$10 à \$24**

Souliers de confort exceptionnel **"HUSH-PUPPIES"** pour hommes Rég. \$29.95 à \$49.95 **\$24 à \$35**

SANDALES pour elle, en cuir de qualité **\$15 et \$18**

Souliers pour dames **"HUSH PUPPIES"** Rég. \$25. et \$40. **\$20 et \$25**

SANDALES pour lui, en cuir véritable **13.50 à \$24**

SACS A MAIN Lots spéciaux à **\$10 et \$15**

CHAUSSURES **scheib**
83 KING O., CENTRE-VILLE